



Mesdames, Messieurs les Conseillers communautaires

Loches, le 4 juin 2020

OBJET

CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE LOCHES SUD TOURAINE

Vu la loi 99-586 du 12 juillet 1999 art. 36-1 et l'art. L 5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine assemblée plénière de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine qui se tiendra le : Jeudi 11 juin 2020 à 18H00
Espace Agnès Sorel - LOCHES

Le Conseil se tiendra en l'absence de public. La séance sera accessible sur la page Facebook et la chaîne Youtube de Loches Sud Touraine.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal du 20 février 2020,
- Présentation des délibérations du Bureau et des arrêtés pris en vertu de l'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020,
- Plan de relance économique,
- Vote des taux d'imposition,
- Personnel - Instauration d'une prime exceptionnelle pour les agents mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire,
- Mise à jour du régime indemnitaire du personnel Communautaire,
- Questions diverses.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs,

Le Président,

Gérard Héault

PJ : Liste des décisions prises par le Président en matière de marchés publics et accords-cadres.

Communauté de Communes
Loches Sud Touraine

12 avenue de la Liberté
37600 Loches
Tél. : 02 47 91 19 20
accueil@lochessudtouraine.com

www.lochessudtouraine.com